

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

**NUMERO SPECIAL**

Philippe MACHENAUD-JACQUIER  
Mail : philippe.machenaud@mail.pf

Matahiti 169 N° 134 - Numera Taae	<b>TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI</b>	Mahana 23 no Titema 2020
--------------------------------------	---	-----------------------------

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 40 42 52 61

## SOMMAIRE

### PARTIE OFFICIELLE

#### ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

##### ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Pages

Arrêté n° 2540 CM du 23 décembre 2020 portant virement n° 11 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 . . . . .	10956
---	-------



# PARTIE OFFICIELLE

## ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

### ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

**ARRETE n° 2540 CM du 23 décembre 2020 portant virement n° 11 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020.**

NOR : DBF2022310AC-1

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre des finances, de l'économie, en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée et de la coordination de l'action gouvernementale ;

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 2019-99 APF du 10 décembre 2019 modifié approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 ;

Vu l'arrêté n° 293 CM du 20 mars 2020 constatant l'état de calamité naturelle des sinistres et de crise sanitaire occasionné par l'épidémie liée au covid-19 en Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 347 CM du 26 mars 2020 portant virement n° 1 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 ;

Vu l'arrêté n° 453 CM du 20 avril 2020 portant virement n° 2 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 ;

Vu l'arrêté n° 491 CM du 6 mai 2020 portant virement n° 3 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 ;

Vu l'arrêté n° 560 CM du 20 mai 2020 portant virement n° 4 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 ;

Vu l'arrêté n° 759 CM du 10 juin 2020 portant virement n° 5 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 ;

Vu l'arrêté n° 789 CM du 17 juin 2020 portant virement n° 6 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 ;

Vu l'arrêté n° 965 CM du 8 juillet 2020 portant virement n° 7 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 ;

Vu l'arrêté n° 1360 CM du 2 septembre 2020 portant virement n° 8 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 ;

Vu l'arrêté n° 2022 CM du 19 novembre 2020 portant virement n° 9 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 ;

Vu l'arrêté n° 2206 CM du 2 décembre 2020 portant virement n° 10 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2020 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 23 décembre 2020,

Arrête :

Article 1er.— Le virement n° 11 des crédits de dépenses imprévues du budget général de la Polynésie française est déterminé pour l'exercice 2020 selon l'annexe ci-jointe.

Art. 2.— Le ministre des finances, de l'économie, en charge de l'énergie, de la protection sociale généralisée et de la coordination de l'action gouvernementale, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 23 décembre 2020.  
Edouard FRITCH.

Par le Président de la Polynésie française :  
*Le ministre des finances,  
de l'économie,  
Yvonnick RAFFIN.*

## Annexe 1 - Virement n° 11 des crédits de dépenses imprévues

Etape budgétaire Virement n° 11 des crédits de dépenses imprévues  
 CT72000D1 DBF-Dépenses imprévues  
 022 Dépenses imprévues (section de fonctionnement)

Montant voté BP1+col1+col3	Montant virement n°1 (Ate 347/CM du 26/03/2020)	Montant virement n°2 (Ate 453/CM du 20/04/2020)	Montant virement n°3 (Ate 491/CM du 06/05/2020)	Montant virement n°4 (ATE 560/CM du 20/05/2020)
2 875 344 986	300 000 000	289 882 773	312 000 000	522 794 405

Montant virement n°5 (ATE 759/CM du 10/06/2020)	Montant virement n°6 (ATE 789/CM du 17/06/2020)	Montant virement n°7 (ATE 965/CM du 08/07/2020)	Montant virement n°8 (ATE 1360/CM du 02/09/2020)	Montant virement n°9 (ATE 2022/CM du 19/11/2020)
173 000 000	565 896 000	115 225 465		

Montant virement n°10 (ATE 2206/CM du 02/12/2020)	Montant ventilé (Arrêté en cours)	Montant disponible au 022 après virement	Montant gel prépa
549 678 010	30 000 000	16 868 333	0

MIN	Centre de travail (CT)	Libellé CT	Mission	Programme	Libellé programme	Article	Libellé article	Montant
PR	6170-F	DAIEP-Dépenses imprévues	960	96006	Relations extérieures	606	Achats non stockés de matières et fournitures	20 000 000
MGT	7611-F	DEQ-Dépenses imprévues	960	96006	Relations extérieures	606	Achats non stockés de matières et fournitures	10 000 000
Sous-total mission 960 POUVOIRS PUBLICS								30 000 000
Total Virement n° 11 des crédits de dépenses imprévues FONCTIONNEMENT								30 000 000



**SIO** SERVICE DE L'IMPRIMERIE OFFICIELLE  
FARE NENE'IRA'A PARAU A TE HAU FENUA

**Le JOPF relatif au  
BUDGET DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE 2021**

JOPF n°129 NS du 15/12/2020



est disponible à la vente  
au prix de 861 F CFP TTC